

## FICHE DE POSTE

### Technicien voirie

- Service : Direction des services technique / service eau assainissement, voirie électrification
- Filière : *technique*
- Catégorie : B
- Cadre d'emplois : *technicien*
- Grade : *technicien*
- Lieu de travail : *Territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre*
- Temps de travail : temps complet
- Horaires de travail : 39 heures avec 20 jours de RTT et 25 jours de congés annuels

### Missions du poste

- Missions principales
  - Instruction et suivi des DT/DICT et autres ATU
  - Rédaction des permissions de voirie
  - Instruction et suivi des demandes d'alignement
  - instruction réglementaire et suivi des demandes d'urbanisme de type certificat d'urbanisme, permis de construire et déclaration préalable
  - Centralisation des arrêtés de Voirie transmis par les communes
- Activités accessoires / secondaires
  - Assurer le suivi, sur le terrain, des préconisations prescrites dans ses avis et remédier le cas échéant aux manquements des entreprises
  - Intégrer des données du service dans les bases SIG
  - Réaliser des relevés et suivis de terrain pour le service (Signalisation horizontale et verticale, candélabre, gestion des ouvrages de lutte contre les inondations)
  - Lire et analyser différents types de plans et document d'urbanisme.
  - Suivre les opérations de déclassement et de rétrocession de voirie
  - Suivi des chantiers des travaux de voirie/électrification
- Moyens mis à disposition :
  - PC équipé des logiciels adaptés .....

### Positionnement hiérarchique

- Supérieur hiérarchique direct : responsable du service.....
  - Encadrement d'agents :
    - oui
    - non
- Si oui quel nombre ?.....*

## Relations internes et externes

### ➤ Internes

- Avec les élus, les services .....
- .....

### ➤ Externes

- direction des routes, mairies, délégataires eau/assainissement .....
- .....

## Compétences requises par le poste

### ➤ Savoirs :

- Connaissances dans les domaines de la voirie, de l'hydraulique ;
- Connaissance des règles d'urbanisme et d'aménagement (droit de l'urbanisme opérationnel et réglementaire, procédures administratives)

### ➤ Savoir faire :

- Respect des procédures et délai réglementaires .....
- maîtrise de l'outil informatique, aisance rédactionnelle .....

### ➤ Savoir être :

- esprit d'équipe, sens de l'organisation, méthodologie .....
- Autonome, sens du service public, qualités relationnelles .....

- Diplômes requis : Bac + 2 dans le domaine du génie civil ou expérience significative .....

## Facteurs d'évolution du poste

Evolution de la réglementation .....

<i>Titulaire du poste</i> <i>Date/Signature</i>	<i>Responsable hiérarchique direct</i> <i>Date/Signature</i>	<i>Autorité territoriale</i> <i>ou son représentant</i> <i>Date/Signature</i>
--	---	---

# CONDITIONS DE TRAVAIL

## Environnement du poste

**b** Consignes générales d'hygiène, sécurité et prévention

Consignes liées au contexte sanitaire, consignes de sécurité .....

**b** Équipements de protection individuelle

- oui
- non



vêtements

combinaison travaux insalubres



casque

charlotte



lunettes



protection auditive



chaussures de sécurité



gants



harnais



masque

- autres :
- blouse restauration
- blouse entretien

## Formations Obligatoires liées au poste

- Electricité
- Equipement de travail
- Produits d'entretien
- CACES lesquels : .....
- Signalisation routière
- PSC1
- HACCP
- Autres :